Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports

Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes

Comité Départemental de l'Ain

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ELECTIVE DU 1ER DECEMBRE 2024 à PERONNAS

Mesdames, Messieurs,

Le pointage effectué par les 3 administrateurs nommés lors de l'Assemblée Générale statutaire du 16 NOVEMBRE 2024 à St MAURICE de GOURDANS, nous prouve que le quorum, soit la moitié plus une des Associations Affiliées, représentant au moins la moitié plus une des 136 voix du collège électoral est très largement atteinte, avec 131 voix
Jocelyne BOUVARD procède à l'appel des clubs,
Sur 49 clubs, 46 sont présents ou représentés,
La parole est donnée à Monsieur Pascal CHIRAND, Président du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes qui rappelle les conditions d'une ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du CD 01 FFPJP suite à une non présentation d'un candidat à la présidence de celui-ci, lors de l'ASSEMBLEE GENERALE du 16 novembre 2024 à ST MAURICE DE GOURDANS.
LISTE DES CANDIDATURES RECUES A LA DATE 28 NOVEMBRE 2024

Liste des candidats 01-12-2024

1 ARBANT-PERRADIN Claudie
2 BAPTISTA José
3 BIGOT Roselyne
4 BOUVARD Jocelyne
5 BRIEL Cédric
6 CAILLOT Jean-Pierre
7 CARNEIRO DA SILVA David
8 CHANEL Quentin
9 DAVID Annie
10 DEFLISQUE Bruno
11 GAILLETON Sylvaine
12 GERMAIN Madeleine
13 LACROIX Jean-Claude
14 LHOTE Ludovic
15 MILLOT Fabrice
16 ROCHY Jean-Philippe
17 ROUILLOT Dominique
18 SABELLI Gabriele
19 TREUVEY Jacques
20 TRILLIAT Georges
21 VANET Frédéric
22 VERNE Jean-François
23 VIOLLET Éric

Mesdames Florence POURCHERESSE, Marie SABELLI et Monsieur Alain GAILLETON, membres de la commission électorale ont répondu présents à la convocation du vendredi 29 novembre 2024 au siège du comité, en présence de Madame Madeleine GERMAIN.
Madame Florence POURCHERESSE nous confirme la validité de 22 candidatures à l'élection du Comité Départemental FFPJP 2025/2028.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Sur convocation les trois membres nommés lors de l'A.G du 16-11-2024, de la commission de surveillance des opérations électorales se sont réunis dans les locaux du siège du Comité départemental de l'Ain de la F.F.P.J.P., le 29 novembre 2024 à 9h30, afin de contrôler la validité des candidatures pour l'élection des membres du Comité Directeur du Comité de l'Ain de Pétanque et Jeu Provençal, lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 1er décembre 2024 à Péronnas.

La commission est composée de :

- ✓ Madame Florence POURCHERESSE Licence n° 00112014 ;
- ✓ Madame Marie SABELLI Licence n° 00106781 ;
- ✓ Monsieur Alain GAILLETON Licence n° 00100563.

Après examen des 23 dossiers, en vertu de l'article 13 des statuts du comité départemental de l'Ain de la F.F.P.J.P., un de ceux-ci s'avère être irrecevable, celui de Monsieur Cédric BRIEL, son renouvellement de licence datant du 02 juillet 2024, soit moins de six (6) mois à la date de l'élection.

Nous déclarons que les 22 autres candidats sont bien éligibles au vote lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er décembre 2024 à PÉRONNAS.

À BOURG-EN-BRESSE

Le 29 novembre 2024

Florence POURCHERESSE Marie SABELLI Alain GAILLETON

Présentation des 22 candidat (e)s en quelques mots :
Madame ARBANT PERRADIN Claudie
Monsieur BAPTISTA José
Madame BIGOT Roselyne
Madame BOUVARD Jocelyne
Monsieur CAILLOT Jean Pierre
Monsieur CARNEIRO DA SILVA David
Monsieur CHANEL Quentin
Madame DAVID Annie
Monsieur DEFLISQUE Bruno
Madame GAILLETON Sylvaine
Madame GERMAIN Madeleine
Monsieur LACROIX Jean Claude
Monsieur LHOTE Ludovic
Monsieur MILLOT Fabrice
Monsieur ROCHY Jean Philippe
Madame ROUILLOT Dominique
Monsieur SABELLI Gabriele
Monsieur TREUVEY Jacques
Monsieur VANET Frédéric candidature retirée
Monsieur VERNE Jean François
Monsieur VIOLLET Éric

Pour 16 postes à pourvoir dont obligatoirement 4 féminines et 1 poste réservé à un médecin, il ne peut donc y avoir plus de 11 masculins sur la liste, ni moins de 6
Les représentants des clubs sont appelés à voter :

Les 3 scrutateurs volontaires sont :
Madame MARTINE MOYNE BRESSAND du club de la P'tite Boule
Madame MOREL Delphine du club de ST JEAN LE VIEUX
Monsieur AMBARKI Mohamed du club d'ARTEMARE

Suite au dépouillement,
Votants : 131
Bulletins valablement exprimés : 125
Bulletins nuls : 2 = 6 voix

Ont obtenu les suffrages

Madame ARBANT PERRADIN Claudie	51 voix
Monsieur BAPTISTA José	103 voix
Madame BIGOT Roselyne	74 voix
Madame BOUVARD Jocelyne	122 voix
Monsieur CAILLOT Jean Pierre	72 voix
Monsieur CARNEIRO David	116 voix
Monsieur CHANEL Quentin	115 voix
Madame DAVID Annie	55 voix
Monsieur DEFLISQUE Bruno	36 voix
Madame GAILLETON Sylvaine	112 voix
Madame GERMAIN Madeleine	125 voix
Monsieur LACROIX Jean Claude	102 voix
Monsieur LHOTE Ludovic	46 voix
Monsieur MILLOT Fabrice	72 voix
Monsieur ROCHY Jean Philippe	76 voix
Madame ROUILLOT Dominique	92 voix
Monsieur SABELLI Gabriele	99 voix
Monsieur TREUVEY Jacques	74 voix
Monsieur TRILLIAT Georges	92 voix
Monsieur VANET Frédéric	candidature retirée
Monsieur VERNE Jean François	93 voix
Monsieur VIOLLET Éric	96 voix

LES 4 FEMININES SUIVANTES sont élues
GERMAIN Madeleine
BOUVARD Jocelyne
GAILLETON Sylvaine
ROUILLOT Dominique

LES 6 MASCULINS SUIVANTS sont élus
CARNEIRO David
CHANEL Quentin
BAPTISTA José
LACROIX Jean Claude
SABELLI Gabriele
VIOLLET Eric

LES 5 AUTRES ELUS sont :
VERNE Jean François
TRILLIAT Georges
ROCHY Jean Philippe
BIGOT Roselyne
TREUVEY Jacques

La doyenne des candidats élus appelle les 15 membres élus à se retirer dans une salle annexe en vue de proposer un ou une candidate à la présidence du comité départemental FFPJP de l'AIN

Madame Jocelyne BOUVARD doyenne des candidats pose la question :
Qui est candidat ?
Monsieur SABELLI Gabriele lève la main
Pas d'autre candidat ou candidate.

A leur retour dans la salle devant l'ASSEMBLEE, le comité directeur propose leur candidat à l'approbation par vote des représentants des clubs qui pour une majorité propose un vote à main levée

A la question : qui est contre ?
4 mains se lèvent
Nous allons donc procéder au vote à bulletin secret

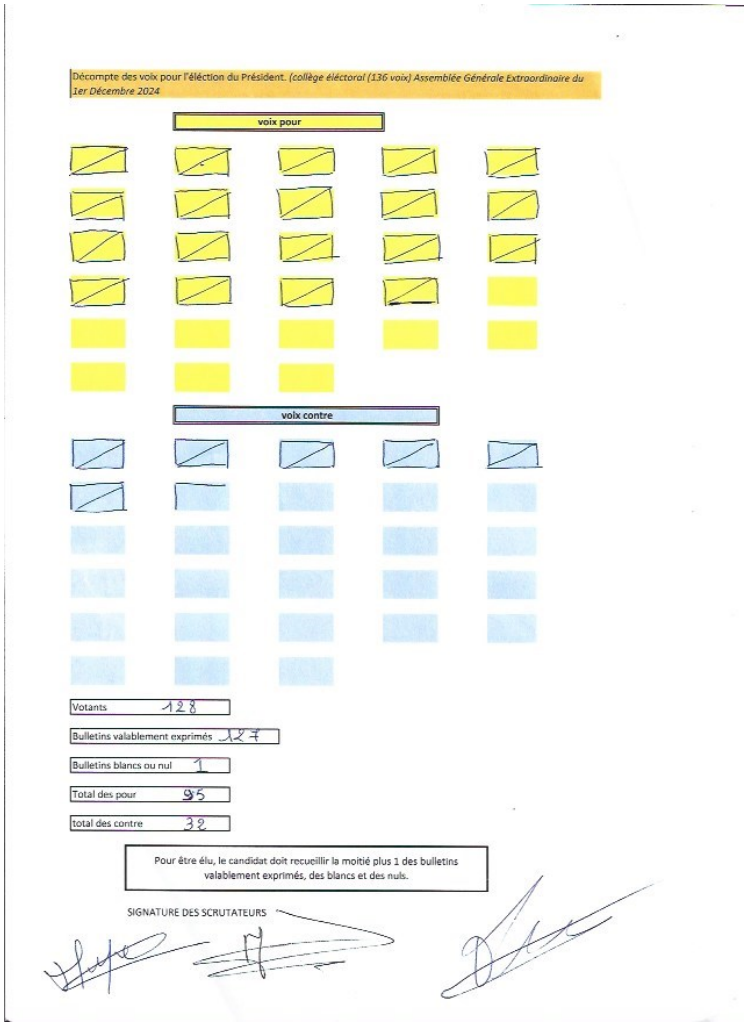
Décompte des voix pour l'éléction du Président. *(collège éléctoral (136 voix) Assemblée Générale Extraordinaire du 1er Décembre 2024*

voix pour

voix contre

Votants 128
Bulletins valablement exprimés 127
Bulletins blancs ou nul 1
Total des pour 95
total des contre 32

Pour être élu, le candidat doit recueillir la moitié plus 1 des bulletins valablement exprimés, des blancs et des nuls.

SIGNATURE DES SCRUTATEURS

Résultat :
Votants : 128
Bulletins valablement exprimés : 127
Bulletin blanc ou nul : 1

Total Pour : 95
Total contre : 32

Monsieur SABELLI Gabriele est élu ;
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL FFPJP DE L'AIN est clôturée à 19 heures.

Les 15 membres élus se réunissent pour définir les priorités à gérer en urgence
Organisation de la finale du tir de précision du 8 décembre 2024 à Pont de Vaux et tableau pour les horaires de passage à envoyer à tous les clubs.
Courrier à envoyer à tous les clubs pour les inscriptions aux CDC

Le Président
Gabriele SABELLI

Secrétaire de séance
Jocelyne BOUVARD